



www.mutualite.fr

Paris, le 5 septembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **« L'idée de créer un impôt contre la maladie, c'est une blague ? » La Mutualité Française en campagne contre la taxe sur les mutuelles**

Pour mobiliser contre la hausse de la taxe sur les mutuelles qu'elle juge profondément injuste, incohérente et inefficace, la Mutualité Française, qui fédère la quasi-totalité des mutuelles santé, a lancé hier une campagne de communication dans la presse quotidienne nationale et régionale. Cette campagne, tout en ciblant l'opinion publique, interpelle les députés et les sénateurs pour les convaincre de ne pas voter cette mesure prévue par le plan Fillon, qui sera débattue au Parlement à partir du 6 septembre.

« Par cette campagne, la Mutualité Française veut montrer à nos concitoyens comme à l'ensemble des parlementaires que le gouvernement fait un choix dangereux pour l'accès aux soins des Français, en particulier les plus modestes d'entre eux, les pénalisant à travers leurs mutuelles », explique Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française. « Cette campagne accompagne la mobilisation du mouvement sur le terrain. Depuis l'annonce de ce plan, toutes les composantes du mouvement mutualiste (unions régionales, mutuelles...) ont pris de nombreuses initiatives pour condamner cette mesure injuste, inéquitable et incohérente », poursuit-il.



#### **“L'idée de créer un impôt sur la maladie, c'est une blague ?”**

On nous annonce une augmentation massive de la taxe sur les contrats santé ! Soyons sérieux. Ce n'est pas en empêchant les plus modestes d'entre nous de se soigner convenablement que notre pays luttera réellement contre son endettement. Ce n'est pas en détériorant l'accès aux soins des Français qu'on améliorera l'état économique du pays. Avoir une mutuelle de bonne qualité n'est pas un signe extérieur de richesse !

Pour réagir : [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)



Débutée hier dans « Le Journal du Dimanche », cette campagne va se poursuivre tout au long des débats parlementaires dans les principaux quotidiens nationaux et une sélection de quotidiens régionaux : « Le Figaro », « Le Monde », « Libération », « Le Parisien/Aujourd'hui en France » et ses éditions régionales, « L'Humanité », « Ouest-France », « La Dépêche du Midi », « La Montagne », « Sud Ouest », « Les Dernières nouvelles d'Alsace », « Le Progrès », « La Provence », « La Voix du Nord », « L'Est Eclair » et « le Courrier Picard ». Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de publier cette annonce dans l'ensemble de la presse quotidienne régionale. Les titres retenus permettent néanmoins de couvrir une très grande partie du territoire. La campagne prendra fin le 9 septembre.

En parallèle de cette campagne, sur le site internet de la Mutualité Française, [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr), les adhérents des mutuelles sont invités à exprimer leur mécontentement auprès de leurs députés et sénateurs en téléchargeant un courrier type qu'ils peuvent leur adresser par mail ; un lien les renvoyant sur les courriels de leurs parlementaires.

## **A propos de la Mutualité Française**

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.  
[www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)

**Contact presse** : Aurélie Bruez - Tél : 01 40 43 63 36 - [abruez@mutualite.fr](mailto:abruez@mutualite.fr)